



SICTOM PONTAUMUR-PONTGIBAUD

Département du Puy de Dôme – Arrondissement de Riom

Procès-verbal d'Installation du Comité syndical et de l'élection du Président, des Vices Présidents

L'an deux mille vingt, le deux septembre à dix-huit heures, le Comité syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Pontaumur, dûment convoqué par Monsieur Laurent BATTUT, Président sortant du SICTOM Pontaumur Pontgibaud.

Date de convocation : le 21 Août 2020

Présents : ARNAUD Daniel, BARBARIN-BADIERE Dominique, BARRET Pierre Edouard, BARRIER Martine, BATTUT Laurent, BERTRAND Pierre, BUSSON Jean Luc, CAZE Alain, CHABORY Jean-Claude, COHADON Eric, COUPERIER Claude, DU RANQUET Louis, DUMAS Michel, FAIVRE Sandra, FAURE Germain, FOURNIER Dominique, GAIDIER Michelle, GARCIA Josias, GIRARD Grégory, GIRAUD Sébastien, GIRAUDON Gilles, GIRONNET Jean-Louis, ISACCO Jean-Luc, JARRIER Daniel, LASSALAS Jean-Jacques, LEFOUR Maryse, LEGOY Claude, MANUBY Didier, MASSON René, MAZAL Jean, MAZUEL Didier, MERCIER Alain, MICHON Noël, MOREL Michel, MORVAN Julien, MOURTON Jean-Pierre, MOUTON Pascal, NOALHAT Alexandre, PELISSIER Valérie, PENY Pascal, POUGHEON Jacky, POUGHEON Thierry, PRUGNARD Gérard, REVARDEAU Pascale, ROBERT-DEVEDEUX Estelle, ROSSIGNOL Lucette, ROUGHEOL Cédric, ROUSSET Franck, ROY Céline, SABY Frédéric, SAINTIGNY Jérôme, TOURREIX Jean Luc, VERDIER Paul, VIGIGNOL Marianne

Représentés avec pouvoirs : BERNARD Rémi, BOBIER David, BOUBET Julien, GAULON Pascal, MARTIN Marina, MAZUEL Hervé, SALLES Carole, VIDAL Josiane

Absents : CHASSAING Valérie, GARDE Mathieu, GARRET-IMBAUD Véronique, LAPORTE Bernard

Soit 62 délégués présents ou représentés,

Nombre de membres en exercice :	66
Nombre de membres présents :	54
Nombre de votants :	62

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Laurent BATTUT, président sortant, qui, après l'appel nominal, a déclaré les 66 membres cités ci-dessous (présents ou absents) installés dans leurs fonctions.

Envoyé en préfecture le 17/09/2020

Reçu en préfecture le 17/09/2020

Affiché le

ID : 063-256301185-20200902-2020_PV-AU



Pour la Communauté de communes de Combrailles Sioule et Morge :

- | | |
|-----------------|-----------------|
| ✓ LEFOUR Maryse | ✓ MARTIN Marina |
| ✓ MANUBY Didier | ✓ MASSON René |

Pour la Communauté de communes de Chavanon Combrailles et Volcans :

- | | |
|------------------------------|---------------------------|
| ✓ ARNAUD Daniel | ✓ JARRIER Daniel |
| ✓ BARBARIN-BADIERE Dominique | ✓ LAPORTE Bernard |
| ✓ BARRET Pierre Edouard | ✓ LASSALAS Jean-Jacques |
| ✓ BARRIER Martine | ✓ LEGOY Claude |
| ✓ BATTUT Laurent | ✓ MICHON Noël |
| ✓ BERNARD Rémi | ✓ MORVAN Julien |
| ✓ BERTRAND Pierre | ✓ MOURTON Jean-Pierre |
| ✓ BOBIER David | ✓ MOUTON Pascal |
| ✓ BOUBET Julien | ✓ NOALHAT Alexandre |
| ✓ BUSSON Jean Luc | ✓ PELISSIER Valérie |
| ✓ COHADON Eric | ✓ PENY Pascal |
| ✓ DU RANQUET Louis | ✓ POUGHEON Thierry |
| ✓ DUMAS Michel | ✓ POUGHEON Jacky |
| ✓ FAIVRE Sandra | ✓ PRUGNARD Gérard |
| ✓ FAURE Germain | ✓ REVARDEAU Pascale |
| ✓ FOURNIER Dominique | ✓ ROBERT-DEVEDEUX Estelle |
| ✓ GARCIA Josias | ✓ ROSSIGNOL Lucette |
| ✓ GARDE Mathieu | ✓ ROUGHEOL Cédric |
| ✓ GAULON Pascal | ✓ ROUSSET Franck |
| ✓ GIRARD Grégory | ✓ SABY Frédéric |
| ✓ GIRAUD Sébastien | ✓ SALLES Carole |
| ✓ GIRAUDON Gilles | ✓ VERDIER Paul |
| ✓ GIRONNET Jean-Louis | ✓ VIDAL Josiane |
| ✓ ISACCO Jean-Luc | ✓ VIGIGNOL Marianne |

Pour la Communauté d'Agglomération de Riom Limagne et Volcans :

- | | |
|---------------------|---------------------------|
| ✓ CAZE Alain | ✓ COUPERIER Claude |
| ✓ CHASSAING Valérie | ✓ GARRET-IMBAUD Véronique |

Pour la Communauté de communes Domes Sancy Artense :

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| ✓ CHABORY Jean-Claude | ✓ MERCIER Alain |
| ✓ GAIDIER Michelle | ✓ MOREL Michel |
| ✓ MAZAL Jean | ✓ ROY Céline |
| ✓ MAZUEL Didier | ✓ SAINTIGNY Jérôme |
| ✓ MAZUEL Hervé | ✓ TOURREIX Jean Luc |

Mr Paul VERDIER, doyen d'âge parmi les délégués, a pris la présidence de l'assemblée. Il procède à l'appel nominal des membres du conseil et dénombre 54 présents, 8 pouvoirs et constate que la condition de quorum est remplie.

Le plus jeune membre de l'Assemblée, Mr NOHALAT Alexandre a été désigné en qualité de secrétaire de séance du Comité Syndical.

Deux assesseurs sont désignés en plus du Président et du secrétaire : Mr Jean MAZAL et Mme ROBERT DEVEDEUX.

Mr Paul VERDIER invite le comité syndical à procéder à l'élection du président. Il explique que l'élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les Conseils Municipaux aux articles L 2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires. A savoir, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, met son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne.

Election du Président :

Après un appel de candidature, Monsieur Laurent BATTUT se déclare candidat à la présidence du SICTOM Pontaumur Pontgibaud, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

Monsieur Laurent BATTUT, Président sortant, rappelle les actions menées et les enjeux de ces deux derniers mandats.

Il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- a) Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 62
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 8 (6 blancs et 2 nuls)
- d) Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 54
- e) Majorité absolue : 28

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. BATTUT Laurent	54	Cinquante quatre

Monsieur Laurent BATTUT, ayant obtenu la majorité absolue et ayant déclaré accepter la fonction, a été proclamé élu Président et a été immédiatement installé.

Fixation du nombre de Vice-président

Sous la présidence de Monsieur Laurent BATTUT, le Comité Syndical est appelé à fixer le nombre de Vice-Président.

Monsieur le Président rappelle les dispositions de l'article L.5211-10 du CGCT précisant que le nombre de Vice-Président ne peut excéder 20 % de l'effectif du Comité Syndical soit 14 vice-présidents. Toutefois, le Comité syndical peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif soit 20 vice-présidents.

Monsieur le Président, indique que le bureau sortant se composait de trois Vice-Président. Il propose de fixer le nombre de Vice-présidents à quatre.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver cette proposition.

Le nombre de poste fixé à quatre, il est procédé à l'élection des Vice-Présidents.

Election des vice-présidents

1^{er} Vice-président en charge de l'administration générale, du personnel, des finances et de la tarification

Monsieur Laurent BATTUT propose la candidature de Madame Martine BARRIER. Après un appel à candidature, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

Après avoir procédé au dépouillement avec le secrétaire de séance et les assesseurs, le Président annonce le résultat du vote à bulletin secret.

- a) Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 62
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 7 (6 blancs et 1 nul)
- d) Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 55
- e) Majorité absolue : 28

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme BARRIER Martine	55	Cinquante cinq

Mme Martine BARRIER, ayant obtenue la majorité absolue et ayant déclarée accepter la fonction, a été proclamée élue 1^{er} Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

2^e Vice-président en charge des services techniques, de la collecte et des installations techniques

Monsieur Laurent BATTUT propose la candidature de Monsieur Didier MANUBY. Après un appel à candidature, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

- a) Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 62
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 2 (2 blancs)
- d) Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 60
- e) Majorité absolue : 31

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mr MANUBY Didier	60	Soixante

Mr Didier MANUBY, ayant obtenu la majorité absolue et ayant déclaré accepter la fonction, a été proclamé élu 2nd Vice-Président et a été immédiatement installé.

3^e Vice-président en charge de la Communication, des actions éducatives et des relations institutionnelles

Monsieur Laurent BATTUT propose la candidature de Mme Michelle GAIDIER. Après un appel à candidature, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

- a) Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 62
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 5 (5 blancs)
- d) Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 57
- e) Majorité absolue : 29

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Michelle GAIDIER	57	Cinquante-sept

Mme Michelle GAIDIER, ayant obtenue la majorité absolue et ayant déclarée accepter la fonction, a été proclamée élu 3^{ème} Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

4^e Vice-président en charge des Politiques de Prévention et de la mise en œuvre du Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques

Monsieur Laurent BATTUT propose la candidature de Mr Eric COHADON. Après un appel à candidature, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

- a) Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 62
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 7 (6 blancs et 1 nul)
- d) Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 55
- e) Majorité absolue : 28

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mr Eric COHADON	55	Cinquante cinq

Mr Eric COHADON, ayant obtenu la majorité absolue et ayant déclaré accepter la fonction, a été proclamé élu 4ème Vice-Président et a été immédiatement installé.

Constitution du bureau

De la même manière, le Président invite le Conseil à élire les 8 autres membres du Bureau Syndical **dans lequel siègent le Président et les quatre Vice-Présidents**, à savoir :

Madame Marianne VIGNOL, Monsieur David BOBIER, Mr Alain CAZE, Monsieur DUMAS Michel, Monsieur Alain MERCIER, Monsieur Noel MICHON, Mr Cédric ROUGHEOL, Mr Jean Luc TOURREIX.

Le vote à la main levée donne le résultat suivant, ***après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité syndical a nommé***

Madame Marianne VIGNOL et Messieurs David BOBIER, Alain CAZE, DUMAS Michel, Alain MERCIER, Noel MICHON, Cédric ROUGHEOL, Jean Luc TOURREIX sont proclamés membres du Bureau du SICTOM et sont immédiatement installés.

Election de la commission Finances et Tarification

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'il y a lieu de nommer une commission Finances et Tarification

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité syndical a nommé

Mme BARRIER Martine, Mr CAZE Alain, Monsieur ISACCO Jean Luc, Monsieur MERCIER Alain, Monsieur MOURTON Jean Pierre, Monsieur ROUGHEOL Cédric, Mr TOURREIX Jean Luc

Présidente de la commission : Mme Martine BARRIER

Election de la commission Collecte, Installations techniques et travaux

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il y a lieu de nommer une commission Collecte, Installations techniques et travaux

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité syndical a nommé

Messieurs BARBARIN-BADIERE Dominique, BOBIER David, BUSSON Jean Luc, DUMAS Michel, MANUBY Didier, MASSON René, MAZAL Jean, MAZUEL Didier, NOALHAT Alexandre.

Président de la commission : Monsieur Didier MANUBY

Election de la commission Communication

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il y a lieu de nommer une commission Communication

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité syndical a nommé

Mesdames GAIDIER Michelle, LEFOUR Maryse, ROY Céline, VIGNOL Marianne et Monsieur SAINTIGNY Jérôme.

Présidente de la commission : Mme Michelle GAIDIER

Monsieur le Président explique au comité syndical qu'il est possible de solliciter des conseillers municipaux.

Election de la commission Prévention et gestion des déchets organiques

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il y a lieu de nommer une commission Prévention et gestion des déchets organiques

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité syndical a nommé

Mesdames GAIDIER Michelle, PELISSIER Valérie, VIGNOL Marianne et Messieurs COHADON Eric, COUPERIER Claude, LASSALAS Jean-Jacques, ROUSSET Franck.

Président de la commission : Mr Eric COHADON

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le deux septembre deux mille vingt, en double exemplaire, a été, après lecture, signé par le Président, le délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

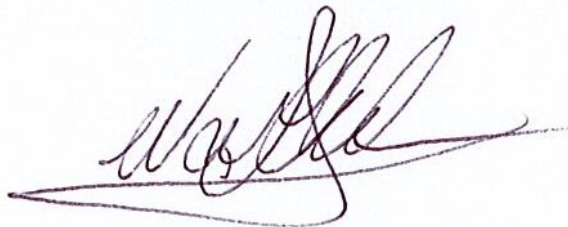
**Le Président,
Laurent BATTUT**



**Le Président de séance, doyen d'âge,
Paul VERDIER**



**Le secrétaire de séance,
Alexandre NOALHAT**



**Les assesseurs,
Jean MAZAL Estelle ROBERT DEVEDEUX**

